

Patriotes et Européens :

**pour une France forte
dans une Europe puissante**

Groupe de travail Europe

**« L'Europe :
le rêve des sages
et l'ambition
des puissants »**

Charles de Gaulle, 1960

Pour Libres ! une France forte dans une Europe puissante, c'est :

1. Renforcer l'influence de la France au sein des institutions européennes
2. Promouvoir l'identité européenne, défendre son modèle de société, sa culture et ses valeurs
3. Ni rétrécissement irréaliste, ni élargissement irresponsable : refonder l'Europe à 27
4. Lutter contre le dumping fiscal, social et environnemental au sein de l'Europe
5. Redonner aux États les compétences qu'ils exerceraient mieux et réduire la bureaucratie européenne
6. Sécuriser les frontières de l'Europe et harmoniser les règles pour reprendre le contrôle des flux migratoires
7. Poser les bases d'une Europe de la Défense à laquelle tous les États membres devront contribuer sans exception
8. Face aux États-Unis et à la Chine, promouvoir un patriotisme économique européen
9. Favoriser l'émergence de champions industriels européens
10. Six priorités de recherche et innovation pour faire de l'Europe un leader mondial
11. Bâtir une Europe numérique influente et respectueuse des libertés individuelles
12. Rénover en profondeur la PAC pour mieux protéger les agriculteurs
13. Lutter contre les fractures territoriales et sociales en utilisant mieux les fonds européens
14. Imposer notre modèle environnemental européen
15. Construire un partenariat privilégié avec l'Afrique

Dans une Europe en crise, la tentation est forte de résumer le débat des prochaines élections européennes à une alternative entre tenants de la table rase et ceux de la fuite en avant. D'un côté ceux qui veulent « tout changer » en pensant ainsi restaurer notre souveraineté, de l'autre ceux qui veulent « tout mutualiser » en quête d'une hypothétique souveraineté européenne.

Nous refusons cette alternative qui ne laisse aux peuples que le choix entre le démantèlement de 70 ans de construction européenne et un glissement vers une Europe fédérale dont ils ne veulent pas. À l'heure où les Français expriment avant tout le souhait d'une reprise de contrôle de leur destin au sein d'une Europe qui leur semble très éloignée de leurs préoccupations quotidiennes, il est urgent de redonner du sens à l'Europe.

Redonner du sens à l'Europe, c'est d'abord cesser de l'accuser de nos propres lâchetés et de nos propres erreurs. Les responsables politiques français n'ont pas suffisamment travaillé sur un plan européen. Nous avons laissé l'Europe développer ses propres logiques, bien loin de ce que nous attendions. Nous avons laissé s'élaborer des réglementations qui n'étaient pas celles que nous voulions. Nous avons surtransposé les directives européennes en rajoutant des couches de réglementations supplémentaires, contrairement à nos partenaires. Nous avons accusé Bruxelles d'imposer l'ouverture à la concurrence des services publics alors que nous le savions nécessaire. Nous avons fait porter à Bruxelles la responsabilité de notre propre bureaucratisation et de notre manque de courage.

La France doit repenser totalement sa relation aux institutions bruxelloises en décidant de jouer pleinement une stratégie d'influence à Bruxelles.

Redonner du sens à l'Europe, c'est aussi en rappeler avec fierté les succès : la paix, la stabilité, une monnaie unique, une capacité de réaction pour atténuer l'impact des chocs économiques, des règles sanitaires et environnementales qui protègent nos concitoyens, des opportunités de mobilité internationale, le financement de grandes infrastructures, des aides à la recherche et à l'innovation et tant d'autres avantages tangibles qui améliorent la vie quotidienne des Européens.

Mais redonner du sens à l'Europe, c'est aussi reconnaître ses failles et ses dysfonctionnement et y remédier sans tarder.

L'Europe est aujourd'hui vécue par beaucoup de nos concitoyens comme excessivement normative, tatillonne et bureaucratique. Et quand ce n'est pas l'Europe, c'est nous-même qui pratiquons la « sur-transposition » c'est-à-dire l'application des règles européennes en y ajoutant une couche de réglementation nationale plutôt que de nous en tenir à la stricte application de la règle européenne.

À regarder le fonctionnement de certaines politiques comme la Politique agricole commune ou la politique de cohésion (les fonds structurels), il est évident que nous avons laissé se développer une machinerie bureaucratique qui génère mécaniquement de l'euro-scepticisme. À tel point qu'il est **urgent aujourd'hui de réexaminer chacune des politiques européennes à l'aune du principe de subsidiarité**, c'est-à-dire de nous demander pour chacun des domaines d'intervention de l'UE si le niveau européen est bien le niveau pertinent pour mettre en œuvre ces politiques et, à défaut, que les États membres ou les collectivités territoriales reprennent leurs responsabilités.

Mais ce que nos concitoyens reprochent surtout à l'Europe aujourd'hui, c'est d'avoir laissé se déployer au sein même de l'Union des stratégies non coopératives de dumping social et fiscal.

Accentué par une course à l'élargissement qui a vu 13 nouveaux États rejoindre l'Union en seulement neuf ans¹, ce déséquilibre a généré une forte incompréhension à l'égard de cette Europe qui favorise la mobilité des travailleurs sans lutter efficacement contre le dumping social (les travailleurs détachés !) ou qui laisse des entreprises installer librement leurs sièges sociaux dans certains États membres pour échapper à l'impôt. À trop favoriser la libre-concurrence et la libre-circulation au détriment de l'harmonisation fiscale

et sociale, nous avons opposé les modèles économiques et sociaux entre eux, au point de générer des tensions extrêmement puissantes qui opposent aujourd'hui les États-membres selon des lignes de fracture Nord-Sud et Est-Ouest.

Un reproche analogue est également formulé par nos concitoyens quant à l'incapacité de l'Europe à faire face aux enjeux de la mondialisation.

Comme si l'Europe, trop concentrée à bâtir son marché intérieur, avait oublié qu'elle n'était qu'un ensemble parmi d'autres dans un monde plus vaste au sein duquel évoluent des puissances qui avec réalisme, voire cynisme, poursuivent avant tout leurs intérêts. Nous avons ainsi imposé à nos entreprises des règles de concurrence parmi les plus exigeantes au monde, alors même que leurs homologues américaines ou asiatiques ne sont pas nécessairement soumises aux mêmes obligations.

Nous avons favorisé le libre-échange et ouvert notre marché européen aux entreprises de pays tiers, sans toujours exiger de nos partenaires commerciaux une ouverture réciproque de leurs propres marchés.

Nous avons bâti un modèle social et environnemental parmi les plus avancés au monde et qui fait notre fierté, sans réussir à imposer à nos partenaires non européens le respect de normes équivalentes.

¹ En 2004, 10 pays sont entrés dans l'UE (la Pologne, la République Tchèque, la Hongrie, la Slovaquie, la Slovénie, la Lettonie, la Lituanie, l'Estonie, Malte et Chypre), rejoints en 2007 par la Roumanie et la Bulgarie, puis en 2013 par la Croatie.

Nous avons favorisé la libre circulation des personnes au sein de notre espace européen, nous avons créé « Schengen », sans nous donner les moyens de contrôler efficacement nos frontières extérieures et les flux d'immigration non désirés.

Nous avons construit les bases d'une paix durable en Europe, sans nous donner les moyens collectifs de projeter nos forces hors de nos frontières lorsque notre sécurité l'exige.

C'est tout cela que nous reprochent nos concitoyens aujourd'hui : une Europe, perçue comme bureaucratique, qui ne nous protège pas suffisamment ni ne nous donne les armes nécessaires dans une mondialisation qui nécessite à la fois des règles du jeu mais aussi des rapports de force. Et c'est parce qu'ils pensent que l'Europe les oublie qu'ils se détournent de ce qui demeure pourtant la plus belle aventure politique de notre continent et notre unique garantie dans un monde où les grands ensembles géopolitiques se réarment du point de vue économique, militaire et diplomatique.

Comment, dans ces conditions, redonner à nos concitoyens le goût de l'Europe ?

Réconcilier les Français avec l'Europe suppose de donner à voir des projets concrets plutôt que de débattre du nième mecano institutionnel. Dans une Europe profondément bouleversée par une longue crise économique et financière dont elle peine à sortir, des vagues migratoires sans précédent dans

son histoire récente, une instabilité géopolitique majeure à ses frontières, des attaques terroristes en son sein et une montée des populismes qui rappelle de mauvais souvenirs, pouvons-nous résumer le débat européen à une question institutionnelle et prétendre que c'est en organisant des referendums pour modifier les traités que nous changerons le destin de notre continent ?

Sans doute faudra-t-il apporter des ajustements à nos institutions et mieux définir les responsabilités des uns et des autres. **Mais ne parler que des institutions et des traités, comme le font certains, c'est oublier que, si l'Europe dysfonctionne aujourd'hui, c'est avant tout du fait de ses États membres et que beaucoup peut être fait à périmètre institutionnel inchangé.** L'Europe n'est pas un corps étranger. L'Europe reste avant tout une union d'États souverains et les institutions européennes – tant décriées – ne sont au final que ce que ces États les ont laissées devenir. Les gouvernements français successifs ont trop souvent reproché à l'Europe leurs propres turpitudes, oubliant en cela que l'Europe est une négociation permanente et que pour peser dans un club à 28 (bientôt 27) il faut privilégier les coalitions d'intérêt aux grandes déclarations d'intention. **On ne gouverne pas l'Europe comme on gouverne un État. Les règles du jeu ne sont pas les mêmes, les initiatives isolées et auto-proclamées sont vouées**

à l'échec pour la simple raison qu'elles s'opposent par nature aux volontés individuelles des autres États membres.

L'enjeu des prochaines élections européennes n'est pas de bâtir une « Europe française » à laquelle répondraient mécaniquement des Europe allemande, italienne ou polonaise. L'enjeu n'est pas non plus de nous replier sur une Europe rétrécie, à 6, à 8 ou à 12 au motif (faux et dangereux !) que cette Europe « entre États membres qui se ressemblent » serait plus aisée à gouverner. Et comment faire alors que le Royaume-Uni et l'Italie sont désormais gouvernés par des eurosceptiques ? **Raisonner ainsi c'est préférer le repli sur soi et la marche arrière à l'Europe des grandes ambitions et des difficultés surmontées.**

Pas plus qu'un rétrécissement à 6 ou 12, nous ne croyons à l'élection d'un parlement de la zone euro qui, en donnant une dimension politique à l'union monétaire, ajouterait une complexité supplémentaire à des institutions déjà enchevêtrées et fracturerait l'Europe !

La grande ambition que nous défendons ici est de construire une **Europe forte pour les Européens, donc pour les Français.** Nous devons convaincre nos concitoyens français et européens de **rebâtir une Europe-puissance.** Une Europe qui affirme son identité, son modèle social, sa civilisation et qui défende ses entreprises, ses salariés, ses enfants et ses retraités. Une Europe qui projette ses valeurs et pèse dans le monde, une Europe qui

s'affirme face aux États-Unis et à la Chine. Une Europe « unie dans la diversité » comme l'indique si bien sa devise.

Et au sein de cette Europe-puissance que nous appelons de nos vœux, il faut que la voix de la France se fasse davantage entendre. **Il faut que nous prenions le pouvoir en Europe en bâtissant une nouvelle coalition** avec les États membres qui, comme nous, sont décidés à redresser la barre et à donner une nouvelle orientation à cette Union. Il nous faut peser davantage en étant plus influents et en convaincant nos partenaires que si nous continuons à considérer l'Europe comme une île, isolée des turbulences mondiales, nous courrons à notre perte.

C'est ce que propose Libres ! en privilégiant une approche opérationnelle, loin des réflexions institutionnelles absconses, et en mettant l'accent sur 15 priorités.

Elles n'épuisent pas – loin s'en faut – la liste des dossiers dont la France et ses partenaires devront se saisir et sur lesquels ils devront peser pour redonner à nos concitoyens le goût de l'Europe. Mais si l'on veut que nos concitoyens redécouvrent ce que l'Union européenne peut leur apporter et qu'ils ne cèdent pas aux sirènes de la désintégration et de l'euroscepticisme, alors il faut leur **redonner confiance et commencer par quelques chantiers prioritaires.**



Renforcer l'influence de la France **au sein des institutions européennes**

Ce que nous reprochons à l'Europe est très souvent ce que nous ne sommes pas parvenus à obtenir de nos partenaires européens. Ce n'est donc pas nécessairement l'Union européenne qui est en cause, mais plutôt notre capacité à peser davantage dans les négociations.

Or **l'influence française au sein des institutions européennes a clairement diminué** ces dernières années. Plusieurs raisons à cela, comme cela avait d'ailleurs été signalé dans le rapport d'information de la Commission des affaires européennes de l'Assemblée nationale sur l'influence française au sein de l'UE de février 2016 présenté par MM. les députés Caresche et Lequiller.

Selon ce rapport parlementaire, la perte d'influence française tient tout d'abord aux élargissements successifs à l'Est depuis 2004, qui ont mécaniquement dilué la présence française dans les institutions européennes : perte du deuxième commissaire français, diminution de la part des voix françaises dans le total des voix au Conseil ; perte de poids numérique de la délégation française au Parlement européen ; ralentissement de l'entrée des fonctionnaires d'anciens États membres et de leur progression de carrière pour permettre l'intégration de fonctionnaires ressortissants de nouveaux États membres à la fonction publique communautaire.

Mais cette perte d'influence est aussi liée au fait que **nos fonctionnaires ne se tournent pas spontanément vers Bruxelles**, souvent de peur de nuire à leur carrière nationale. D'autres États membres, comme les Pays-Bas ou l'Allemagne s'organisent mieux que nous et offrent à leurs hauts fonctionnaires

basés à Bruxelles un suivi de carrière attentif et des perspectives prometteuses. L'Europe doit être un tremplin, pas un exil.

Entre 400 et 500 Français présents à la Commission européenne devraient partir à la retraite d'ici 2020, et il faut s'assurer que le « vivier » de Français présents à tous les échelons dans les institutions européennes soit entretenu. Or, aujourd'hui, les résultats des concours européens sont très décevants pour la France qui manque de candidats sur la ligne de départ. Des mesures concrètes doivent être mises en place pour inverser cette tendance : meilleure information des candidats, système de bourses spécifiques, meilleur suivi et accompagnement des nouveaux lauréats, notamment.

Il en est de même au Parlement européen : à quelques heureuses exceptions près, les élus français peinent à s'imposer dans les postes clés. Combien de députés européens ont été investis par défaut au cours des précédents scrutins, « parce qu'il fallait leur trouver une place » ? **Notre procédure d'investiture des candidats n'est pas assez exigeante. Nous désignons nos candidats exclusivement selon des arbitrages politiques locaux, sans réellement nous soucier de leur aptitude à peser dans les futures négociations.** Et leur désignation est trop tardive ! Quand les partis politiques français en sont encore à constituer leurs listes, nos voisins se répartissent déjà les postes importants

qu'ils souhaitent occuper s'ils sont élus (présidences de commission, fonctions de coordonnateurs au sein des groupes, postes de rapporteurs sur les principaux textes, etc.). Sur le mandat 2009-2014, le taux de députés européens français démissionnaires était de 18 %, contre 4 % pour les Allemands, ce qui nuit à la crédibilité des élus de la délégation française, pouvant apparaître comme insuffisamment investis et percevant leur mandat européen comme une période transitoire avant leur accession ou leur retour vers des mandats nationaux.

Comment dans ces conditions peser sur les politiques européennes, bâtir des coalitions et nous assurer que notre vision de ce que doit être l'Europe sera prise en compte ? **Comment bâtir cette Europe forte que nous appelons de nos vœux si nous ne savons pas nous-mêmes peser sur ses choix en interne ?**

Le premier enjeu pour la France – dès aujourd'hui et au lendemain des prochaines élections européennes – sera de convaincre ses partenaires de **confier la présidence de la Commission européenne à un Français**. Ce serait une reconnaissance forte du rôle joué par notre pays pour la défense de l'intérêt européen.

Mais il faudra aller au-delà et **construire patiemment et dans la durée une stratégie d'influence**, reposant sur l'engagement de femmes et d'hommes compétents et motivés.

Libres ! propose :

S'agissant des candidats aux élections européennes

⇒ Tous les candidats aux élections européennes de 2019 devront maîtriser l'anglais, qui est la principale langue de travail à Bruxelles. Si les séances du Parlement bénéficient de services d'interprétariat, ce n'est généralement pas le cas des travaux en commissions et des nombreuses réunions informelles au cours desquelles nos députés doivent être capables de négocier des textes techniques avec leurs homologues européens et surtout de tisser les réseaux indispensables pour peser dans les arbitrages.

⇒ **La liste nationale devra être composée à 50 % de candidats issus de la société civile qui**, forts de leur expérience professionnelle, apporteront une expertise forte et une « expérience du terrain » sur les politiques européennes dont ils auront à traiter (questions commerciales, industrielles, agricoles, scientifiques, énergétiques, sociales...).

⇒ Chaque candidat aux élections européennes devra être auditionné par une commission dédiée, composée de personnalités du parti expertes en affaires européennes (anciens ministres, présidents des commissions affaires européennes des assemblées, experts issus de la société civile...) avec une feuille de route expliquant dans quelles commissions il souhaite siéger et sur quels textes il propose de travailler s'il est élu.

⇒ Les députés sortants souhaitant se représenter devront démontrer au cours de cette audition le travail qu'ils ont accompli au cours de leur précédent mandat. Les fonctions importantes au Parlement européen sont en effet généralement attribuées au cours du second mandat aux députés qui ont fait la preuve de leur implication et qui ont su gagner la confiance de leurs pairs.

⇒ **Les députés élus devront s'engager à ne briguer aucun autre mandat électif et à ne pas démissionner en cours de mandat**, sauf s'ils sont appelés à prendre des fonctions gouvernementales.

S'agissant des fonctionnaires français à Bruxelles

⇒ **Le gouvernement doit encourager les meilleurs étudiants français à passer les concours des institutions européennes et doit financer l'ouverture de classes préparatoires aux concours de l'UE en province** (la seule existante est à Sciences-Po à Paris).

⇒ **Tous les fonctionnaires issus de l'ENA devront passer obligatoirement 3 ans à Bruxelles dans les 10 premières années de leur carrière** pour maîtriser les rouages institutionnels européens et constituer les réseaux humains essentiels pour peser dans les futures négociations ;

⇒ **Aucun directeur d'administration centrale ne doit pouvoir être nommé s'il n'a pas acquis cette expérience professionnelle préalable à Bruxelles ;**

⇒ **La Représentation permanente de la France à Bruxelles doit être chargée de suivre la carrière des fonctionnaires français de l'UE**, à l'instar des Néerlandais qui font un point de carrière tous les six mois avec leur représentation permanente.



Promouvoir l'identité européenne, défendre son modèle de société, sa culture et ses valeurs

Bâtir une Europe-puissance, capable de défendre son modèle, cela commence par s'assurer que tous nos concitoyens – notamment les plus jeunes – aient pleinement **conscience d'appartenir à cette civilisation européenne qui repose sur une histoire et des valeurs communes**. Une civilisation fondée sur le respect de la démocratie, des droits de l'Homme et des libertés individuelles, une civilisation riche de son héritage judéo-chrétien, de son histoire antique et forte de sa culture humaniste héritée des Lumières, une civilisation ouverte sur le monde, consciente des enjeux environnementaux, avide d'innovation et de modernité.

Rappeler notre attachement à cette civilisation européenne dans des discours fondateurs est utile. Cela donne un cap. Mais ce n'est pas suffisant : sans mesures concrètes et immédiatement visibles par nos concitoyens, ces discours ne sont compris que d'une élite déjà acquise à l'idée européenne.

L'identité européenne – qui ne nie en rien l'identité nationale et doit se vivre comme un prolongement dans un ensemble plus vaste de ce que nous sommes, de notre culture et de nos valeurs – doit s'apprendre dès le plus jeune âge et il est pour cela indispensable de **jalonner les parcours**

de formation scolaire, universitaire, d'apprentissage et de formation continue de multiples opportunités d'échanges et d'expériences dans les autres États de l'Union.

Un accent particulier doit être mis sur l'acquisition d'un niveau satisfaisant de maîtrise des langues européennes, domaine dans lequel les Français ne sont pas réputés pour leur excellence... La mobilité doit être encouragée dans tous les cursus et nous devons consentir les efforts budgétaires nécessaires pour que les barrières économiques à la mobilité soient levées.

Libres ! propose :

⇒ Offrir à tous les jeunes européens pour leur 18 ans un titre de transport gratuit pour pouvoir voyager en train pendant un mois dans toute l'Europe.

Dans l'enseignement secondaire

⇒ Introduire dans les programmes d'Histoire et de Philosophie un enseignement spécifique sur la civilisation européenne. L'apport des autres pays d'Europe à notre histoire nationale et l'influence française sur les autres histoires nationales en Europe y sera enseigné. Ces cours pourront être dispensés par des professeurs européens francophones favorisant ainsi les échanges et la mobilité du corps enseignant.

⇒ **Tous les collèges et lycées de France sans exception doivent être jumelés** avec des établissements scolaires chez nos partenaires européens et, grâce aux outils numériques (de type Skype), pourront être instaurés de manière obligatoire des échanges linguistiques à distance.
Chaque élève français doit avoir un correspondant européen avec lequel il échange obligatoirement en langue étrangère 1 heure par semaine.

⇒ **Au collège, tous les élèves doivent effectuer au moins un déplacement scolaire en Europe.**

Dans les filières d'apprentissage

⇒ **L'apprentissage d'une langue européenne doit être rendu obligatoire dans les Centres de Formation des Apprentis (CFA)** et les branches professionnelles doivent s'engager à offrir **100 000 stages par an à l'étranger pour les apprentis.**

⇒ **Les coopérations européennes entre CFA doivent être développées, avec pour objectif que 10 % des apprentis soient titulaires d'un double diplôme d'ici 2025.**

Pour la formation continue

⇒ **Proposer à nos partenaires européens la création d'un Droit Individuel à la Formation européen,** offrant à chacun la possibilité de se former dans un autre pays européen.

En matière culturelle

⇒ **La chaîne de télévision ARTE doit devenir une télévision européenne et doit être diffusée en 10 langues** et non plus seulement en français et en allemand.

Dans l'enseignement supérieur

⇒ **La création d'un label d'« universités agréées par la Commission européenne ».** Ce label serait attribué, après évaluation, aux établissements rendant obligatoire pour tous leurs étudiants une mobilité intra-européenne d'une durée d'un an. Ces établissements labellisés bénéficieraient d'une aide financière à la mobilité des étudiants dans le cadre du programme Erasmus. Les partenariats entre universités européennes pour organiser cette mobilité seraient encouragés.

⇒ **Les coopérations européennes entre CFA doivent être développées, avec pour objectif que 10 % des apprentis soient titulaires d'un double diplôme d'ici 2025.**



Ni rétrécissement irréaliste, ni élargissement irresponsable : **refonder l'Europe à 27**

Il est incontestable que les élargissements successifs et rapides de l'Union européenne ont rendu les processus de décision longs et les compromis difficiles à atteindre. Mais ces élargissements ont également permis de stabiliser le continent européen et d'intégrer des États qui jouent souvent un rôle moteur, à tel point qu'**il est aujourd'hui inutile et illusoire de prétendre revenir à une situation ex ante** dans laquelle la France et quelques partenaires proches décideraient seuls de l'avenir de l'Union.

Tous ceux qui ont proposé de recentrer l'Europe sur un « premier cercle » ont échoué à démontrer qu'il existait aujourd'hui un noyau dur clairement délimité. **On n'efface pas d'un coup de menton plusieurs décennies de construction européenne.**

Faisons l'exercice : une Europe à 6 ? France, Allemagne, Italie, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg. Mais quid de l'Espagne ? et du Portugal ? Alors disons une Europe à 8. Mais si l'on fait entrer dans ce cercle la péninsule ibérique, comment expliquer aux Grecs qu'ils en sont exclus ? Et que diront nos voisins Danois, Suédois et Finlandais, par ailleurs très impliqués et exemplaires sur beaucoup de politiques européennes ? Une Europe à 12 alors. Au passage nous avons oublié l'Autriche et les pays d'Europe centrale. Bien sûr la Pologne et la Hongrie témoignent ces derniers temps d'une hostilité forte à l'égard de l'Union et remettent en cause certaines de ses valeurs. Mais constituer un premier cercle sans eux serait-il le meilleur moyen de les faire adhérer de nouveau au projet européen ?

Ne risque-t-on l'éclatement pur et simple de l'Union ? Et n'oublions pas que parmi ces pays d'Europe centrale, il y a la Slovaquie, par ailleurs membre de la zone euro...

N'oublions pas non plus que notre principal partenaire, l'Allemagne, est très hostile à la mise à l'écart des pays d'Europe centrale et orientale. Il est bien sûr opportun de faire des propositions pour amener l'Allemagne à rejoindre nos points de vue, il est par contre vain et contreproductif de proposer des solutions inacceptables par elle...

Bref, nous ne croyons pas à la théorie des « cercles concentriques » qui – si nous prétendions vouloir la mettre en œuvre – provoquerait immédiatement l'éclatement de l'Union et la naissance de coalitions concurrentes.

Pour autant, et alors qu'est évoquée la perspective d'un élargissement aux Balkans et que la Turquie reste théoriquement candidate à l'adhésion, nous pensons qu'il est vital pour l'avenir de l'UE d'**adresser un message clair sur les conséquences déstabilisatrices de nouveaux élargissements**, au moment même où notre Union s'interroge sur son identité.

Tout aussi dangereuse est la proposition de création d'un Parlement de la zone euro qui donnerait à la zone euro une dimension politique et conduirait à la création de deux Europe.

Libres ! propose :

⇒ **Défendre l'Europe à 27 et ses deux piliers que sont la zone euro et le couple franco-allemand.**

• Il est impératif de préserver l'Union européenne à 28 (bientôt à 27) pour ne pas donner aux États membres hors zone euro un sentiment d'appartenance à un « club de seconde zone ». Au sein de l'UE, le principe des coopérations renforcées existe déjà. Il faut en assouplir et en étendre l'usage afin que – sujet par sujet et non de manière institutionnelle – quelques États membres puissent avancer concrètement sur certains dossiers sans que les autres ne puissent les en empêcher ou aient le sentiment d'être exclus du club.

• Il faut poursuivre l'intégration au sein de la zone euro qui dispose d'une légitimité suffisante pour décider des politiques qui la concerne directement. Si nous sommes favorables à l'idée d'un budget de la zone euro, nous ne soutenons pas la création d'un Parlement de la zone euro qui ajouterait de la complexité institutionnelle à une Europe déjà incompréhensible pour la plupart de nos concitoyens. Les textes législatifs qui ne concernent que la zone euro doivent être votés au Parlement européen, par les députés européens des pays de la zone euro. Tout simplement.

• Le couple franco-allemand doit rester le moteur de l'Europe que personne ne conteste. Nous devons, dans tous les domaines, montrer la voie en multipliant toutes les coopérations bilatérales envisageables : création de champions industriels, convergence des programmes de recherche, multiplication des partenariats entre collectivités, forte accélération des programmes d'échanges scolaires, universitaires, d'apprentissages. ... ;

⇒ **Renoncer dans l'immédiat à tout nouvel élargissement et proposer, en échange, des partenariats d'association aux États qui souhaitent s'arrimer à l'UE**, notamment dans les Balkans. Ces partenariats ne seraient pas de simples déclarations d'intention, mais comporteraient des actions concrètes, en matière économique et culturelle notamment, afin d'éviter que ces États ne tournent le dos à l'Europe pour regarder vers d'autres horizons (russes, turcs ou chinois...). Il s'agit donc d'étendre la zone d'influence de l'UE au-delà du seul périmètre de ses États membres.

⇒ **Affirmer clairement que la Turquie n'a pas vocation à faire partie de l'Union européenne.** L'ambiguïté entretenue pendant des décennies à ce sujet n'a fait qu'envenimer nos relations avec Ankara alors même qu'il aurait été plus judicieux de poser dès le départ les règles d'un partenariat UE-Turquie, sans lui faire miroiter une hypothétique adhésion.

⇒ **S'agissant du Royaume-Uni, il faudra bien sûr après le BREXIT poser les bases d'un partenariat fort**, en particulier en matière de sécurité et de défense, mais sans que cela n'aboutisse à donner aux Britanniques les mêmes avantages que les États membres de l'UE ! On ne peut pas être « dedans » et « dehors » en même temps. Les Britanniques ont fait un choix que nous regrettons, mais il faut en tirer les conséquences. Bien sûr, si la Grande-Bretagne venait à court ou moyen terme à demander l'annulation du BREXIT, il faudrait lui redonner toute sa place dans l'UE, mais sans les exceptions qui la distinguaient des autres États membres.



Lutter contre le dumping fiscal et social au sein de l'Europe

La prochaine législature européenne doit être celle de la lutte contre les stratégies non coopératives. Remettre l'Europe sur les rails suppose que les Européens reprennent confiance en elle, c'est-à-dire qu'ils aient la conviction que ses règles s'imposent à tous les États membres de la même manière.

Or, que l'on parle de régimes fiscaux, de normes sociales ou encore de politique migratoire, l'Europe souffre profondément de la volonté de certains de faire cavaliers seuls pour en tirer des avantages au détriment des autres. Les stratégies individuelles l'emportent sur la volonté d'une construction européenne restée trop longtemps focalisée sur la mise en place d'un marché unique.

Il ne s'agit pas à l'évidence de tout imposer depuis Bruxelles, mais de faire respecter des standards utiles à l'échelle européenne et de mettre en place des mécanismes correcteurs pour éviter les abus. C'est avant tout une question de volonté politique de la part des États. Comment expliquer sinon que nous sachions imposer sur tout le territoire de l'UE des normes extrêmement précises et contraignantes en matière agricole ou industrielle mais que nous ne sachions pas faire converger davantage nos taux d'imposition ou nos standards sociaux ?

Bien sûr cette harmonisation est un processus long qui ne peut faire fi des écarts de développements et des particularités de tel ou tel État. Mais à défaut de pouvoir faire converger rapidement les régimes fiscaux et sociaux des États membres, il faut prévoir les dispositions législatives et réglementaires qui limitent l'impact de cette absence d'alignement sur nos concitoyens.

Libres ! propose :

⇒ **La relance des efforts pour aboutir à un impôt sur les sociétés calculé dans tous les États membres selon des règles identiques (même assiette, même taux)** pour éviter que les entreprises multinationales localisent leurs bénéfices dans les pays qui leur sont les plus favorables (en particulier les grandes entreprises du numérique). C'est un chantier considérable tant les stratégies fiscales des uns et des autres diffèrent, mais également parce que la règle de décision en la matière est celle de l'unanimité. Pour cette raison, il sera sans doute plus pertinent de commencer par des coopérations renforcées au sein de la zone euro.

⇒ **En matière de fiscalité individuelle, il est également indispensable de lutter contre l'évasion fiscale au sein même de l'UE.** Au lieu de supprimer l'« exit tax » en France, il faudrait au contraire la généraliser au niveau européen afin de s'assurer que – grâce à cette « clause de bon voisinage fiscal » entre États membres – les ressortissants d'un pays ne puissent pas s'installer dans un autre pays de l'Union avant de payer leurs impôts.

⇒ **En matière sociale, s'agissant des travailleurs détachés et pour lutter contre le dumping social, il est indispensable de permettre la généralisation des clauses dites « Molière »** imposant la maîtrise de la langue locale pour garantir la sécurité des travailleurs et de renforcer les possibilités de favoriser les productions locales en matière d'approvisionnement agricole.



Redonner aux États les compétences qu'ils exerceraient mieux et réduire la bureaucratie européenne

Reprocher à Bruxelles les maux de l'Europe est une pratique bien répandue chez les responsables politiques nationaux et locaux. L'euroscpticisme s'en nourrit, qui profite du flou sur la répartition des compétences européennes, nationales et locales, pour accabler encore davantage « les bureaucrates bruxellois ».

Disons-le d'emblée : oui l'Europe est bureaucratique et oui l'Europe intervient souvent sur des questions pour lesquelles sa valeur ajoutée n'est pas toujours évidente.

Mais les premiers responsables de cet état de fait sont les États membres et les parlements nationaux qui, au lieu de se saisir de leurs compétences et de faire respecter le fameux principe de subsidiarité², laissent le champ libre aux institutions européennes quand ils ne votent pas eux-mêmes ou sur-transposent des textes qu'ils critiquent ouvertement par la suite.

Rappelons-le une fois encore : l'Europe c'est avant tout ce que nous en faisons.

L'Union européenne ne dispose d'une compétence exclusive que dans cinq domaines : l'union douanière, la politique commerciale, les règles de concurrence, la politique monétaire de l'euro, la protection des ressources biologiques marines.

Dans tous les autres secteurs listés par les traités (agriculture, pêche, transports, énergie, protection des consommateurs, environnement, justice, éducation, formation, etc.), elle intervient au titre d'une compétence partagée ou en appui des États membres.

Il est donc primordial qu'un contrôle effectif soit effectué sur tous les textes relevant de ces compétences non exclusives pour vérifier que des collectivités territoriales, des États ou des institutions européennes seront les plus efficaces dans la définition et la mise en œuvre des politiques visées. Et la procédure existe ! Les traités européens ont confié ce rôle de contrôle aux parlements nationaux. Mais depuis 2012 seuls trois textes proposés par la Commission ont fait l'objet d'une contestation et seul l'un des trois a été effectivement retiré par Commission.

Par ailleurs, et c'est la seconde critique souvent adressée à l'égard de Bruxelles, il est impératif de procéder sans tarder à une « débureaucratisation » de nos institutions européennes.

Ce sont moins les effectifs globaux qui sont en cause (30 000 fonctionnaires à la Commission contre près de 50 000 à la ville de Paris...) que **l'inflation normative et la lourdeur des procédures administratives**. La volonté d'harmoniser le fonctionnement du marché unique européen aboutit trop souvent à une multiplication des règles et des procédures de contrôle, elles-mêmes appliquées de manière uniforme, sans prendre en considération les particularismes de tel ou tel territoire ou bénéficiaire. Une bonne partie de ces normes sont édictées dans le cadre d'« actes délégués », c'est-à-dire des textes, rédigés par la Commission après consultation de comités d'experts, qui échappent largement au contrôle parlementaire européen.

² « En vertu du principe de subsidiarité, dans les domaines qui ne relèvent pas de sa compétence exclusive, l'Union intervient seulement si, et dans la mesure où, les objectifs de l'action envisagée ne peuvent pas être atteints de manière suffisante par les États membres, tant au niveau central qu'au niveau régional et local, mais peuvent l'être mieux, en raison des dimensions ou des effets de l'action envisagée, au niveau de l'Union » art.5, Traité sur l'UE.

S'il est une politique européenne qui illustre bien le non-respect du principe de subsidiarité et le caractère bureaucratique de sa mise œuvre, c'est bien la politique de cohésion (cf proposition n°13) : destinée à corriger les écarts de développement entre les États membres de l'Union et à lutter contre les disparités économiques et sociales, la politique de cohésion s'est transformée au fil des années en un monstre administratif qui effraie plus d'un bénéficiaire, à tel point que certains organismes, notamment des petites associations œuvrant dans le secteur social, préfèrent s'en détourner et renoncer aux subventions.

Au final, et comme le reconnaissait Jean-Claude Juncker, le Président de la Commission européenne, ce dont nos concitoyens ont besoin pour reprendre confiance, c'est que l'Europe se consacre à l'essentiel :

« Je voudrais que notre Union se concentre davantage sur ce qui compte réellement. Nous ne devons pas agacer les citoyens européens avec des règlements qui régissent les moindres détails de leurs vies. Nous devrions être visibles sur les grands enjeux. Nous ne devons pas proposer sans cesse de nouvelles initiatives ou chercher à assumer des compétences toujours plus vastes. Nous devrions rétrocéder des compétences aux États membres dans des domaines où cela fait du sens. »³

Libres ! propose :

⇒ **Les parlementaires français doivent se saisir pleinement de leur mission de contrôle du principe de subsidiarité** et doivent examiner de manière effective tous les nouveaux textes proposés par la Commission européenne. La liste des textes ainsi examinés devra être rendue publique.

⇒ **Le gouvernement français doit initier un processus de réexamen de tous les textes européens en vigueur** et, là où l'intervention de l'échelon européen n'apporte pas une valeur ajoutée évidente, qu'une révision de ces textes soit exigée.

⇒ **Le contrôle parlementaire européen doit être réintroduit pour les « actes délégués », ces textes techniques élaborés par la Commission après avis des comités d'experts.** Réintroduire du politique dans l'élaboration des normes est le meilleur moyen d'éviter l'inflation normative.

⇒ **La Commission européenne doit confier à des prestataires externes des missions d'audits pour faire des propositions de simplification** des différentes politiques européennes et notamment de la politique de cohésion et de la politique agricole commune. Les rapports de ces missions d'audit devront être rendus publics et les préconisations discutées devant le Parlement européen.

⇒ **Les effectifs des administrations européennes doivent être réduits en proportion des limitations de compétences et des simplifications de procédures administratives** évoquées précédemment.

³ Jean-Claude Juncker – Discours sur l'état de l'Union, 13 septembre 2017.



Sécuriser les frontières de l'Europe et harmoniser les règles pour reprendre le contrôle des flux migratoires

L'Europe fait face à une vague migratoire sans précédent, alors même qu'elle ne dispose pas d'une stratégie concertée et de moyens suffisants pour y faire face.

En 2015 et 2016, ce sont - selon Eurostat - plus de 2,4 millions de premières demandes d'asile qui ont été déposées au sein de l'UE, soit six fois plus qu'en 2010. Et si ce nombre de demandes d'asile a sensiblement diminué en 2017, la pression migratoire forte et l'instabilité persistante aux portes de l'Europe peut à tout moment provoquer une nouvelle intensification des flux.

Malgré les efforts louables de l'agence FRONTEX et l'existence d'un corps européen de garde-côtes et de gardes-frontières, **les moyens européens consacrés au contrôle des frontières et à la lutte contre l'immigration illégale sont très insuffisants** et ce d'autant que tous les États membres n'y consacrent pas les mêmes efforts.

Avec un budget annuel de près de 300 millions d'euros, et environ 2 500 agents au terme de sa montée en puissance (dont 1 500 réservistes issus des États membres, susceptibles d'être rapidement déployés sur le terrain), les moyens sont notoirement insuffisants pour venir en aide aux pays du sud de l'Europe les plus exposés aux flux migratoires.

Les dernières propositions de la Commission pour le budget 2020-2027 qui prévoient un budget en fin de période de 2 milliards et le recrutement d'ici 2027 de 10 000 garde-frontières et garde-côtes sous commandement direct de l'agence vont dans le bon sens.

Si ces recommandations sont adoptées par le Parlement européen et les États membres, il s'agira d'un redéploiement budgétaire majeur au profit de la protection de nos frontières extérieures.

Par ailleurs, **l'absence d'une politique européenne harmonisée en matière d'asile** favorise les stratégies individuelles des États membres.

On a ainsi vu l'Allemagne absorber plus de 60% de tous les demandeurs d'asile en 2017, tandis que la Hongrie fermait ses portes. Quant à l'Italie ou à la Grèce, ils s'opposent - logiquement - à l'application de l'accord de Dublin qui exige que les demandes d'asile soient enregistrées et traitées dans le pays d'arrivée... En 2016, les États européens se sont accordés pour « relocaliser » 160 000 personnes arrivées en Italie et en Grèce, mais mi-2017 seuls 20 000 d'entre elles avaient été effectivement accueillies dans un autre pays de l'UE...

La mise en place d'une véritable politique européenne en matière d'immigration est donc indispensable et urgente. Elle devra reposer sur **deux piliers : l'harmonisation des règles d'accueil et d'asile d'une part, la mise en place d'un contrôle efficace aux frontières extérieures de l'Union pour lutter contre l'immigration illégale** d'autre part. Il convient de privilégier la seule migration maîtrisée et contrôlée au travers de processus transparents et légaux.

Libres ! propose :

⇒ La renégociation des accords de Schengen pour **établir un « Schengen 2 »** restreint aux seuls États qui satisfont aux exigences d'un contrôle rigoureux des frontières.

⇒ La renégociation de l'accord de Dublin qui régit la répartition des demandeurs d'asile entre les États membres pour **le remplacer par un nouvel accord fondé sur l'harmonisation du droit d'asile** et l'établissement d'une liste européenne de pays d'origine sûrs.

⇒ L'instauration d'une **taxe européenne sur les visas et les titres de séjour pour tripler les effectifs du corps européen des garde-frontières et des garde-côtes**. Cette taxe pourra être prélevée dans le cadre de la procédure d'autorisation d'entrée pour les ressortissants étrangers (European Travel Information and Authorisation System) actuellement en discussion à Bruxelles, sur le modèle de l'ESTA américain.

⇒ La mise en place d'un **fonds européen de contrôle des flux migratoires** pour s'assurer que tous les États membres, quelles que soient leur situation géographique et leur exposition aux flux migratoires, contribuent de manière égale (à proportion de leur PIB) **à l'effort collectif de contrôle des frontières extérieures** de l'espace Schengen.

Le fort sentiment anti-européen qui s'est développé en Italie est né en grande partie d'un ressentiment à l'égard de partenaires et d'une Union européenne qui se sont insuffisamment mobilisés pour lui venir en aide face à la crise migratoire de 2015 et 2016.

⇒ La mise en œuvre d'un « **plan Marshall** » européen pour le **développement de l'Afrique**, visant à investir dans les principales infrastructures et à accélérer le développement des économies du continent. Ce nouveau plan « gagnant/gagnant » permettra aux pays africains engagés auprès de l'UE dans une démarche efficace et transparente de contrôle des flux migratoires (contrôles aux frontières, réadmission de leurs ressortissants en situation irrégulière, mise en place de hot spots pour accueillir les migrants sur leur territoire...) de bénéficier en échange d'investissements massifs et de transferts de compétences (en particulier dans les services publics d'éducation, de santé et de sécurité, et les infrastructures de réseau – eau, énergie notamment solaire, transports, internet...).



Poser les bases d'une Europe de la Défense à laquelle tous les états membres devront contribuer sans exception

L'Europe fait face à une conjonction sans précédent de menaces sur sa sécurité :

- Les crises à proximité immédiate de l'Europe se sont multipliées ces dernières années : Ukraine, Libye, Sahel, Irak, Iran, Syrie... ;
- Les afflux de réfugiés provenant de ces zones de crise se sont intensifiés et l'Europe peine à y apporter une réponse coordonnée ;
- Le terrorisme djihadiste a frappé le territoire européen à de multiples reprises mobilisant des moyens considérables, humains, technologiques et matériels ;
- Les cyber-attaques connaissent une recrudescence et une ampleur inégalées ;
- « La menace d'une déflagration majeure redevient possible ».⁴

Or, dans cette période de grandes incertitudes, **l'Europe sait qu'elle ne peut plus compter aveuglément sur son allié américain**, comme l'a montré la récente décision unilatérale du Président Trump de se retirer de l'accord nucléaire iranien.

Dans ces conditions, nous n'avons plus le choix. L'Europe de la Défense qui, bon an mal an, se constituait au gré des hésitations stratégiques des uns et des autres quant à leur rapport à l'OTAN, doit connaître une accélération radicale et ce dans les plus brefs délais. À l'heure où le terrorisme djihadiste peut frapper sans distinction sur le territoire européen, et alors que des tensions internationales majeures apparaissent en Asie comme au Proche et au Moyen-Orient, aucun État membre de l'Union européenne ne peut se sentir à l'abri.

Ceci suppose que les États européens consentent un effort important pour accroître rapidement leur autonomie et leurs capacités en matière de renseignement, de projection de forces, de conduite d'opérations et de protection du territoire contre les attaques physiques et les cyber-attaques.

Il n'y a d'ailleurs aucune raison pour que seuls certains États membres, au premier rang desquels la France, assument le poids des opérations extérieures, comme aujourd'hui au Mali, alors même que ces interventions bénéficient à tous en réduisant la menace d'attaques terroristes sur notre territoire ou contre les ressortissants européens à l'étranger.

Ceci suppose aussi que les Européens cessent de dupliquer leurs efforts de Défense. En matière industrielle notamment **nous ne pouvons plus nous permettre de multiplier les programmes d'armement concurrents** dans le seul souci de nourrir les plans de charge de nos bases industrielles respectives. À cet égard, l'accord trouvé en avril dernier entre les industriels Airbus et Dassault, sous l'impulsion de Paris et de Berlin, pour concevoir ensemble le futur avion de combat européen, est une excellente nouvelle qui démontre qu'il est possible de réunir les bases industrielles de défense européennes autour de projets communs.

Libres ! propose :

⇒ Tous les États membres de l'UE doivent consacrer sans exception **au moins 2 % de leur PIB à l'effort collectif de défense**.

⇒ **La création d'un Fonds européen pour les interventions extérieures** permettant à ceux qui ne souhaitent pas mobiliser des forces armées d'apporter leur contribution financière à la Défense de l'Europe, au prorata de leur richesse nationale. Le mécanisme existant (« Athéna ») créé en 2004 est insuffisant ; il ne porte que sur les coûts communs des opérations décidées et conduites par l'UE. Il faut en étendre le périmètre et s'assurer que les coûts complets des opérations militaires soient pris en compte.

⇒ **À l'exception de la dissuasion nucléaire, aucun nouveau programme d'armement ne doit être initié s'il n'est pas le fruit d'une coopération européenne.** Une véritable **politique industrielle européenne de défense** doit ainsi voir le jour.

⇒ **La création d'un Institut Européen des Hautes Études de Défense**, sur le modèle de l'IHEDN français, qui aura vocation à former des hauts responsables publics et privés aux enjeux européens en matière de sécurité et de défense et à faire naître ainsi un « esprit de défense européen ».

⇒ **La signature d'un partenariat stratégique avec la Grande-Bretagne après le BREXIT afin d'assurer une continuité du lien nous unissant à notre principal allié européen en matière de Défense.**

⁴ Revue stratégique de sécurité et de défense nationale 2017.



Face aux États-Unis et à la Chine, promouvoir un patriotisme économique européen

La politique commerciale de l'Union, le contrôle exercé sur les investissements étrangers et plus globalement les règles de concurrence imposées aux entreprises européennes, restent largement dictés par **une vision très libérale – et quelque peu naïve** – du commerce international. Ce n'est d'ailleurs pas une surprise quand on sait que les postes clés à la Commission sur ces sujets ont souvent été confiés à des ressortissants britanniques, irlandais ou nordiques, inspirés d'une vision de l'échange international qui n'est pas la nôtre.

Même si les choses ont semblé évoluer dans le sens d'un rééquilibrage ces dernières années, **l'Europe a longtemps garanti un accès libre aux entreprises étrangères quand bien même leurs pays d'origine n'offraient pas un accès réciproque aux entreprises européennes.** C'est ainsi par exemple que d'importants marchés d'infrastructures ont été confiés à des entreprises chinoises alors même qu'il est tout simplement impossible pour les entreprises européennes de bénéficier de commandes équivalentes dans ce pays.

Un déséquilibre de même nature existe dans **l'application des normes sociales et environnementales.** Nos entreprises – et c'est très bien ainsi ! – sont soumises à des normes contraignantes qui garantissent le respect de standards minimums en matière de droit du travail, de législation sociale, de respect de l'environnement, mais ces normes ne sont pas appliquées aux entreprises étrangères qui veulent commercer avec le marché européen et ses 500 millions de consommateurs.

Quant à nos partenaires américains et asiatiques, ils se sont souvent dotés de législations qui protègent leurs entreprises (barrières non tarifaires, Buy American Act, lois extra-territoriales permettant de sanctionner hors du territoire américain des entreprises non américaines, ...) sans que l'Europe ne dispose d'instruments analogues ou ne se décide à les utiliser avec la même intensité.

Sur tous ces sujets, il est grand temps de réagir et de nous donner les moyens d'imposer un **patriotisme économique européen.** Face aux récentes rododromades commerciales du Président Trump (sur l'acier et l'aluminium européens notamment), **l'UE a montré qu'elle savait réagir.** Il faut poursuivre dans cette voie et convaincre nos partenaires européens de donner à nos entreprises les moyens de se battre à armes égales.

Nous n'appelons pas au protectionnisme qui ne bénéficierait ni à nos entreprises, ni au consommateur européen.

Mais lorsque les termes de l'échange sont excessivement déséquilibrés, alors l'UE doit pouvoir utiliser tous les instruments en sa possession pour réagir. **L'Europe doit se doter d'une véritable « politique de dissuasion commerciale »** pour faire comprendre à ses partenaires qu'ils ne peuvent impunément s'attaquer aux entreprises européennes en violation des règles du commerce international.

Ce dont l'Europe souffre aujourd'hui, c'est d'un **manque de crédibilité dans sa capacité à répondre collectivement aux attaques commerciales**, alors même que son marché de plus de 500 millions de consommateurs représente un enjeu formidable pour de nombreuses entreprises étrangères. Les mesures listées ci-dessous n'ont pas toutes vocation à être utilisées en premier ressort ; elles ont pour la plupart vocation à dissuader nos partenaires de porter atteinte à nos intérêts économiques vitaux.

Libres ! propose :

⇒ **La mise en œuvre effective d'une préférence communautaire** favorisant dans l'attribution des marchés publics les entreprises implantées sur le territoire de l'Union européenne et qui contribuent donc à la vitalité de l'économie européenne par la création d'emplois et la fiscalité.

⇒ **Aucun accord commercial ne doit être signé s'il ne garantit le strict respect du principe d'ouverture réciproque des marchés : c'est le « donnant-donnant ».** En cas de non-respect de ce principe, l'accord commercial doit prévoir une fermeture instantanée du marché européen. Ces principes existent en droit de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) mais ils ne sont pas appliqués !

⇒ **Pour répondre aux lois extra-territoriales américaines, l'Europe doit mettre en œuvre des mesures de rétorsion à l'encontre d'entreprises d'outre-Atlantique fortement dépendantes du marché européen.** Ces mesures seront particulièrement utiles pour contrer les pressions exercées sur nos entreprises par l'Administration Trump, comme récemment dans l'affaire iranienne.

Ce n'est que si l'Europe dispose d'un tel dispositif juridique – et qu'elle est prête à s'en servir – qu'elle pourra convaincre ses partenaires commerciaux qu'ils n'ont aucun intérêt à initier une telle spirale de sanctions commerciales.

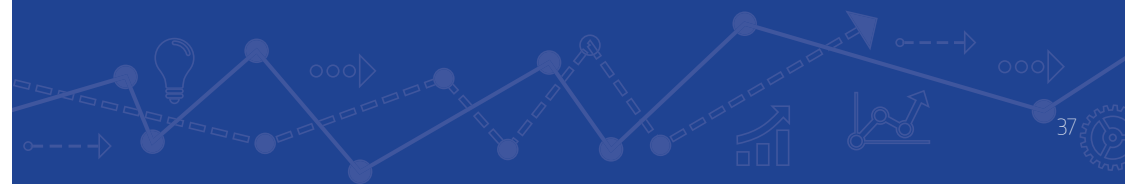
⇒ L'Europe doit **lutter contre le dumping environnemental en instaurant un droit de douane environnemental (taxe carbone)** à l'entrée des produits étrangers ne respectant pas les standards européens.

⇒ L'Europe doit **interdire l'accès aux marchés publics européens aux entreprises étrangères condamnées pour vol de propriété intellectuelle.**

⇒ L'Europe doit mettre en place un mécanisme européen de contrôle a priori des investissements étrangers pour protéger nos intérêts stratégiques et de souveraineté, nos technologies sensibles et nos infrastructures vitales (transport, énergie, eau, réseaux de communication...) au-delà du seul secteur des industries de défense.



Favoriser l'émergence de champions industriels européens



Le soutien à la recherche européenne doit aller de pair avec **la mise en place de conditions favorables à l'émergence de champions industriels européens**. Il ne s'agit pas de créer artificiellement et par le seul volontarisme politique des géants industriels au terme de mariages « non consentis ». Laissons les entreprises décider de ce qui est bon pour elles, mais créons un contexte favorable à l'émergence de ces champions européens.

Face à leurs concurrents américains ou asiatiques, les grands groupes industriels européens souffrent aujourd'hui de trois handicaps majeurs :

- **Un marché européen morcelé** : l'existence d'un marché unique européen de plus de 500 millions de consommateurs n'est pas une réalité dans tous les domaines d'activité, loin de là. Dans de nombreux secteurs (transports, énergie, télécoms...), il existe souvent autant de normes, de marchés et de champions nationaux que d'États membres de l'UE. Et chaque État protège « ses » normes, « son » champion et « ses » usines. Cette attitude, compréhensible dès lors qu'il s'agit de protéger des emplois locaux, n'en est pas moins l'obstacle principal à l'émergence de champions européens qui pourraient bénéficier – si ces réflexes nationaux disparaissaient – d'un véritable marché européen, suffisamment vaste pour leur permettre de concurrencer à armes égales les entreprises américaines ou chinoises qui bénéficient, elles, de marchés domestiques considérables et qui ont souvent déjà fait l'objet d'opérations de concentration industrielle. Or si l'on veut que nos champions européens puissent conquérir des parts de marchés à l'exportation, il faut leur garantir un marché domestique, une « base de lancement », suffisamment vaste

pour enclencher des séries industrielles conséquentes et dégager les marges nécessaires pour innover et se lancer sur de nouveaux marchés. Il faut aussi favoriser au maximum l'harmonisation des normes au niveau européen pour contribuer à la création de ce marché puissant, capable de faire naître des champions industriels.

- **Des soutiens publics dispersés** : ce n'est que si nous unissons nos efforts de soutien à la R&D que nous pourrions atteindre la taille critique et être à la pointe des technologies de rupture. Comme l'Europe l'a fait en matière spatiale, il faut regrouper nos chercheurs (publics et privés) et nos moyens financiers pour créer les conditions nécessaires à l'émergence en Europe des technologies du futur. Il ne peut plus y avoir de destin uniquement national en la matière, d'autant que désormais le brevet européen fonctionne.

- **Un droit de la concurrence parfois contraire aux objectifs de politique industrielle**. C'est tout le paradoxe de l'Union européenne qui rejaillit ici. Nous appliquons sans doute en Europe les règles les plus poussées en matière de droit de la concurrence, dans l'objectif d'éviter les abus de position dominante au sein de l'Union et de protéger le consommateur. Il faut cependant nous assurer que ce droit de la concurrence n'empêche pas l'émergence de champions européens et qu'il n'entretienne pas le morcellement industriel évoqué précédemment, ni ne conduise à la vente – contre nos intérêts économiques – de technologies clés à des entreprises extra-européennes. La création d'Airbus ne serait sans doute plus possible aujourd'hui dans l'état actuel du droit de la concurrence européen...

Libres ! propose :

⇒ **L'assouplissement des règles européennes de concurrence pour favoriser l'émergence de champions européens**. Il ne s'agit pas de démanteler le droit européen en la matière mais d'introduire une certaine souplesse, de faire preuve de pragmatisme et d'analyser l'impact des concentrations de manière globale, en prenant en compte l'effet positif que la constitution de tels champions européens peut avoir sur leur compétitivité et sur le maintien d'une base industrielle forte en Europe. Protéger le consommateur c'est bien, mais encore faut-il qu'il puisse conserver son emploi !

⇒ **La définition de normes industrielles communes dans les secteurs clés favorisant l'émergence de champions européens**.

⇒ **La mutualisation des commandes publiques** : en matière civile comme pour l'industrie de défense, **les financements européens doivent encourager les groupements de commande publique entre États européens**. En clair : regroupons nos commandes de trains, d'infrastructures énergétiques, de réseaux de télécommunication, de matériels militaires... comme nous avons su le faire dans le domaine spatial.

⇒ **La mutualisation des soutiens publics à la recherche et à l'innovation (cf. supra) et l'alignement des règles d'aides d'État** (règles qui régissent les soutiens publics accordés aux entreprises) **sur celles pratiquées par nos principaux concurrents**.

⇒ **La création d'un fonds souverain européen capable d'investir dans le capital des entreprises européennes stratégiques afin d'éviter qu'elles fassent l'objet de prises de contrôles hostiles**, tout en maintenant une exigence de rentabilité et en atteignant une taille critique suffisante pour parler d'égal à égal avec les grands fonds souverains mondiaux. Cette idée, proposée jadis par Nicolas Sarkozy, n'a malheureusement jamais vu le jour. Face aux grands fonds chinois ou américains, qui pèsent chacun plusieurs centaines de milliards de dollars, il est vital que l'Europe se dote collectivement d'un fonds similaire, gage de protection pour ses entreprises stratégiques, mais également de projection et d'influence au sein même des économies de nos partenaires.

⇒ **Déployer une stratégie d'attractivité des talents** pour attirer au sein des entreprises européennes les meilleurs professionnels américains et chinois, notamment dans les technologies émergentes.



Six priorités de recherche et innovation pour faire de l'Europe un leader mondial

Bâtir une Europe forte, capable de rivaliser avec les autres principales puissances économiques, c'est aussi et surtout **s'assurer que nos entreprises, nos universités, nos laboratoires de recherche publics et privés, soient à la pointe des dernières avancées technologiques.**

En matière de défense comme en matière civile, **nous ne pouvons nous permettre le luxe de stratégies non coordonnées.** La France bénéficie d'atouts majeurs dans de nombreux domaines qui sont aussi des domaines de compétences avancées de nos partenaires européens.

Ensemble, au niveau européen, nous devons définir les filières d'avenir sur lesquelles seront concentrés tous les efforts. Les universités, les centres de recherche publics et privés européens sont parmi les meilleurs au monde.

Il n'y a pas de raison pour que nous ne soyons pas des leaders mondiaux à la triple condition d'agir ensemble, d'aller vite et d'y consacrer des ressources suffisantes.

La Commission européenne, qui consacre des sommes considérables en matière d'aide à la recherche (70 milliards d'euros pour le 7^e programme cadre de recherche et développement 2014-2020), doit rester dans son rôle consistant – avec les États membres – **à définir les domaines dans lesquels l'Europe doit faire porter son effort collectif.** Les aides financières pourraient ensuite être utilement déléguées à l'échelon régional, sans doute plus à même de décider quels sont les acteurs les plus performants sur ces thématiques prioritaires.

Le maintien de cet effort de soutien à la recherche est essentiel pour continuer à faire de l'Europe une terre de croissance et d'innovation.

Libres ! propose :

⇒ **Mettre en place des coopérations renforcées de recherche, sur le modèle du plan Alzheimer adopté il y a dix ans sous la Présidence de Nicolas Sarkozy, dans six filières :**

- L'intelligence artificielle, les super calculateurs et l'informatique quantique ;
- La cyber sécurité ;
- L'avion du futur, le spatial et le véhicule autonome ;
- La génomique ;
- La lutte contre le handicap ;
- Les énergies renouvelables (y compris le stockage et la gestion des réseaux).

⇒ **Il faut confier aux Régions la gestion directe des fonds européens d'aide à la R&D et à l'innovation**, en complément de la politique de cohésion (fonds structurels) dont elles ont déjà partiellement la charge. Non pas dans une logique de saupoudrage mais au contraire pour renforcer les clusters existants et encourager les coopérations interrégionales. La clé de répartition de ces fonds pourrait se faire en fonction du nombre de brevets déposés et des dépenses de R&D en pourcentage du PIB.

⇒ Dans la foulée de l'initiative franco-allemande JEDI (*Joint European Disruption Initiative*), nous proposons sur le modèle de la DARPA⁵ américaine mais étendue aux domaines civils, la création d'une **agence européenne pour les technologies de rupture**

(*deep tech*). L'enjeu est considérable : si nous ne nous unissons pas avec nos partenaires européens, nous n'atteindrons pas la taille critique pour financer ces technologies du futur qui représentent aujourd'hui des degrés de risques trop élevés pour que le secteur privé, seul, s'en saisisse. Américains et Chinois l'ont compris et ont développé depuis longtemps des agences de ce type.

⇒ **Que soient mises en place de véritables « universités de recherche européennes » pour faire face à la compétition mondiale dans le domaine de la recherche scientifique.** Pour lutter contre la fuite des cerveaux et s'armer dans un contexte de « guerre des talents » entre l'Europe, les États-Unis et l'Asie, il faut encourager la mise en place d'universités de recherche européennes et en faire des démonstrateurs de la capacité de l'Europe à créer une plus-value économique par la recherche académique. L'objectif n'est pas de créer ex-nihilo des universités, mais de labelliser des regroupements d'établissements qui disposent d'équipes de recherche au meilleur niveau international et souhaitent les mettre en réseau autour de projets scientifiques solides incluant des partenaires industriels.



Bâtir une Europe numérique influente et respectueuse des libertés individuelles

⁵ DARPA : Defense Advanced Research Projects Agency

Avec le numérique, l'Europe et le monde font face à une révolution technologique qui bouleverse profondément et rapidement les économies et les sociétés. **L'ampleur de ce phénomène est plus importante encore que la dernière révolution industrielle** à l'origine de l'électricité, du cinéma, du moteur à explosion et du téléphone, qui marqua l'avènement du XX^e siècle.

Or, **pour la première fois depuis le Moyen-Age, l'Europe n'est pas au centre de cette révolution technologique** et le peloton de tête est occupé par les États-Unis, la Chine, Singapour, la Corée du Sud et Israël. **L'Europe ne compte que 4 % des 200 plus grandes plateformes internet** au niveau mondial (telles que les Google, Apple, Amazon ou Facebook). Le risque pour l'Europe est d'être reléguée à une position de sous-traitant de grands acteurs étrangers qui capteraient la valeur ajoutée de sa créativité, ses cerveaux et ses services, ainsi que de se voir imposer les futures règles du jeu par des développeurs basés dans la Silicon Valley ou dans le Zhongguancun Science Park (ZSP) de Pékin.

Pourtant l'Europe dispose d'atouts remarquables : une industrie très compétitive, des chercheurs de renommée mondiale et plus généralement un niveau d'éducation élevé, des investisseurs et des hommes et des femmes créatifs, une qualité de vie et une culture attractives pour les cerveaux du numérique. L'Europe se positionne aussi comme le régulateur mondial des questions numériques, comme le montrent les initiatives récentes en matière de protection des données personnelles, de neutralité du Net ou du combat contre les contenus illégaux.

Rien n'est perdu, mais il faut se ressaisir ! Quatre chantiers prioritaires doivent être lancés immédiatement :

- 1. Se doter d'un écosystème numérique le plus compétitif au monde favorable à l'émergence de grands champions européens** sur la base (i) d'infrastructures intelligentes qui associent connectivité, puissance de stockage et de calcul et intelligence artificielle (ii) d'un régime réglementaire qui permette un accès et un partage des données non personnelles et stimule l'innovation en matière de services (iii) d'un dispositif d'expérimentations permettant de tester et de développer les nouvelles technologies dans les domaines de la santé, des services publics, et du transport (iv) d'une agence européenne du numérique qui permette aux autorités publiques d'analyser et de mesurer les activités qui transitent par le Net.
- 2. Placer les grandes plateformes internet devant leurs responsabilités. Il faut d'abord renforcer la transparence et la loyauté des grands acteurs de l'Internet** qui profitent de leur puissance de marché. Il faut aussi renforcer la **responsabilité des plateformes** qui contrôlent les contenus et l'accès à ces contenus sans assumer les risques induits (infraction au copyright, diffusion de contenus illégaux, risques liés aux services). Il faut enfin assurer un traitement équitable entre les plateformes et les autres entreprises notamment en termes de fiscalité.
- 3. Mettre l'Homme « au centre » et non « au service » du numérique** : le développement de l'intelligence artificielle, l'utilisation des données

personnelles, le design des applications et les risques en termes d'addictions appellent des réponses concrètes pour assurer le respect des droits fondamentaux et de la dignité de l'Homme. Il s'agit aussi de permettre au plus grand nombre, et non pas seulement à quelques-uns, de bénéficier des avancées du numérique. Pour toutes ces raisons, l'Europe doit adopter et promouvoir au niveau mondial un cadre éthique global du numérique.

4. Renforcer la sécurité des infrastructures numériques en dotant l'Europe d'une capacité d'analyse, d'anticipation, de coordination et de réaction pour faire face au risque de cyber attaques qui sont susceptibles de porter atteinte à nos infrastructures stratégiques, à nos économies et à nos sociétés.

Libres ! propose :

⇒ **Favoriser l'émergence de grands champions européens du numérique** en développant un écosystème basé sur des infrastructures intelligentes de calcul et de stockage et un régime réglementaire donnant la priorité à l'open data.

⇒ **Conditionner l'octroi de subventions européennes aux entreprises et institutions publiques à la mise en place d'une politique d'open data s'agissant des données d'intérêt général.** L'accès ouvert à ces données non personnelles est la condition *sine qua non* du développement des services numériques et notamment du développement des technologies d'intelligence artificielle.

⇒ **Au-delà du règlement général de protection des données (RGPD) que nous soutenons, il faut aller plus loin et renforcer la responsabilité des plateformes numériques en modifiant la directive e-commerce** : ces plateformes numériques ne doivent plus pouvoir bénéficier du principe de responsabilité limitée dès lors qu'elles ont connaissance du contenu transmis par

leur intermédiaire. En clair, la responsabilité des plateformes doit être engagée si leurs utilisateurs profitent de ces plateformes pour transmettre des données portant atteinte au respect des libertés individuelles ou à la sécurité de nos concitoyens.

⇒ **L'Union européenne doit prendre l'initiative d'une « Charte mondiale éthique de l'internet et de l'intelligence artificielle »** : il s'agit de replacer l'internet au service de l'humain et de proposer à nos partenaires mondiaux et aux entreprises privées du secteur le respect de principes fondamentaux dans l'usage d'internet. Un sommet mondial de l'internet pourrait ainsi être organisé sur le modèle des Conférences mondiales pour le climat.

⇒ **Créer un Centre européen de cyber-sécurité en collaboration avec les centres de compétences nationaux**, avec pour objectif d'anticiper, d'analyser et de coordonner les mesures de protection et de réaction en cas de cyber attaque majeure en Europe.



Rénover en profondeur la politique agricole commune pour mieux protéger les agriculteurs

Face aux nouveaux enjeux auxquels l'Europe doit faire face (sécurité, migration, environnement, enjeux technologiques...), la tentation est forte de sacrifier les politiques traditionnelles qui ont fondé l'Europe, à commencer par la politique agricole commune (PAC).

Ce serait une grave erreur. **La protection de notre agriculture est une condition sine qua non de notre modèle social et constitue un élément fondateur de notre culture européenne.** Par ailleurs, **la sécurisation des approvisionnements alimentaires** constitue, dans un monde si troublé, un atout géostratégique majeur, c'est le « pouvoir vert ».

Plus que jamais notre agriculture doit être aidée car elle est garante de notre identité, de notre sécurité sanitaire, de nos cultures gastronomiques, de la vie de nos espaces ruraux et des paysages d'une Europe façonnée par ceux qui travaillent la terre depuis des siècles.

L'Europe ne serait pas ce qu'elle est si, au lendemain de la guerre, ses pères fondateurs n'avaient pas compris qu'elle ne survivrait pas sans garantir sa souveraineté alimentaire grâce une augmentation spectaculaire de sa productivité agricole. Et c'est encore l'Europe, dans la foulée des grands scandales sanitaires (poulet aux hormones, crise de la vache folle), qui a permis d'édicter au niveau européen des normes strictes en matière de sécurité sanitaire.

Aujourd'hui nos agriculteurs voient leur rôle évoluer : ils deviennent des acteurs à part entière de la transition écologique, en adoptant des méthodes de production plus protectrices de l'environnement et en développant sur l'exploitation des énergies renouvelables (solaire, éolienne, biogaz...).

Pour ces raisons nous sommes profondément hostiles aux récentes propositions budgétaires de la Commission européenne qui prévoient des coupes drastiques dans le budget de la PAC sans proposer de réformes ambitieuses de nature à les rendre réellement efficaces.

Car loin d'être exempte de critiques, la PAC soulève des difficultés importantes dans le cadre de sa mise en œuvre.

Par sédimentations successives, les règles européennes (et leurs transpositions nationales !) ont abouti à une complexité administrative ubuesque.

Si nous voulons préserver la PAC, il est impératif de la reformer en profondeur, d'en simplifier considérablement le fonctionnement et de l'adapter à la réalité de la vie quotidienne de nos agriculteurs.

Libres ! propose :

⇒ Préserver le budget de la PAC à son niveau actuel. La PAC ne doit pas être la variable d'ajustement pour compenser la sortie des Britanniques de l'Union européenne.

⇒ Instaurer un mécanisme assurantiel par filières contre les aléas climatiques et la volatilité des cours. La PAC doit mieux protéger ses agriculteurs contre la volatilité des marchés mondiaux et les aléas climatiques. Pour cela, nous proposons la **mise en place d'un mécanisme d'assurance qui garantirait aux agriculteurs un revenu minimum en cas de crise. Cette assurance serait cofinancée par l'Union européenne** en redéployant une partie des aides directes de la PAC.

⇒ Encourager la **diversification des exploitations** et la **mise en réserve des profits** les années fastes.

⇒ **Soutenir les démarches innovantes et la réalisation d'expérimentations** au sein des exploitations lorsqu'elles sont porteuses d'amélioration pour la compétitivité, l'empreinte environnementale ou l'emploi au sein des zones rurales.

⇒ Protéger les marchés européens **de la concurrence déloyale de pays tiers qui n'appliquent pas les mêmes normes** sociales, sanitaires et environnementales que celles qui s'imposent à nos agriculteurs : mettre en place des droits de douane spécifiques sur ces produits. S'assurer que tous les États membres appliquent le même degré d'exigence dans les contrôles sur les produits importés.

⇒ La PAC doit encourager l'agriculture européenne à **devenir actrice de premier plan de la transition énergétique, grâce à la valorisation des énergies renouvelables et des éco-matériaux.**

⇒ Définir une **stratégie éducative européenne sur les enjeux alimentaires et les modes de consommation responsables**, favorisant les circuits courts et le « bien manger ».

⇒ Déployer une **politique d'aide alimentaire européenne à l'international**, notamment pour s'attaquer aux raisons de l'immigration économique.



Lutter contre les fractures territoriales et sociales en utilisant mieux les fonds européens

La politique de cohésion, qui met en œuvre les fonds structurels (FEDER, FSE, FEADER, FEAMP), est à la croisée des chemins. Sans que son objectif – assurer la cohésion des territoires européens en luttant contre les disparités et en favorisant le rattrapage – soit remis en cause, elle souffre d’une image négative en raison de l’extrême complexité de sa mise en œuvre.

Libres ! propose :

⇒ **Toutes les régions européennes doivent continuer à bénéficier des fonds structurels** : les régions considérées comme « riches » sont parfois celles qui connaissent les disparités territoriales les plus importantes, avec des quartiers urbains hérités du XX^e siècle concentrant les difficultés sociales et constituant de véritables menaces pour leur cohésion. Si la politique de cohésion ne bénéficie qu’aux seules régions rurales, c’est tôt ou tard l’existence même de cette politique qui sera remise en cause. En revanche il est nécessaire de mieux cibler les bénéficiaires de ces politiques qui ne doivent pas faire l’objet d’un saupoudrage inefficace ou d’un effet de rente sans évaluation régulière.

⇒ **Le fonctionnement des fonds structurels doit être considérablement simplifié** : le coût administratif de cette politique (au sein de la Commission européenne, dans les États, dans les Régions et chez les bénéficiaires) est exorbitant. Les procédures doivent être allégées et les contrôles réduits en

Par ailleurs, compte tenu des nouvelles priorités qui émergent à l’agenda européen, la tentation est forte de réduire également le budget de cette politique, comme l’a proposé récemment la Commission européenne.

Dans ce contexte il est urgent d’en rationaliser et simplifier le fonctionnement pour optimiser l’impact bénéfique de ces fonds.

nombre. À ce jour, un même dossier de subvention peut être contrôlé cinq fois ! Il faut que la Commission européenne confie cette mission de contrôle à une seule entité indépendante et qu’elle lui fasse confiance.

⇒ **Faire confiance aux régions : elles savent – mieux que l’État ou la Commission européenne – décider de ce qui est efficace pour leur territoire.**

Plus proches du terrain et des bénéficiaires, elles doivent **disposer de plus de liberté pour choisir les thématiques** et les bénéficiaires de ces fonds. Aujourd’hui les fonds structurels sont attribués sur la base d’un projet négocié avec la Commission européenne pour une période de 7 ans.

Les réajustements en cours de programme sont très complexes à réaliser. Pourtant, sur une telle période, beaucoup de changements peuvent se produire : chocs économiques, catastrophes naturelles, apparition de nouveaux besoins en matière de formation, nouvelles ruptures technologiques...



Imposer notre modèle environnemental européen

L'Europe, davantage sans doute que les autres grands ensembles économiques et politiques dans le monde, est consciente des enjeux environnementaux et déploie des efforts importants en matière de lutte contre le réchauffement climatique, de préservation de la biodiversité et de limitation de manière générale des atteintes à l'environnement.

Cette « **conscience environnementale** » européenne est sans doute plus forte dans certains États membres que dans d'autres, mais globalement l'Europe peut se réjouir du chemin accompli ces dernières décennies et **les normes européennes, souvent décriées, ont participé de manière considérable aux progrès de notre continent en la matière.**

Les moyens financiers de l'Union européenne ont également été mis à contribution puisque sur la programmation 2014-2020 l'UE s'est fixée pour objectif de consacrer 20 % de son budget aux mesures de lutte contre le réchauffement climatique.

Mais il faut aller plus loin et continuer à promouvoir auprès de nos partenaires non européens un modèle environnemental vertueux.

Libres ! propose :

⇒ L'Europe doit faire la course en tête pour les technologies de rupture. Les budgets européens consacrés à la R&D, aux transports et à l'énergie doivent être en priorité dédiés au déploiement des véhicules propres (tous modes de transports confondus), aux énergies renouvelables et aux solutions pour renforcer notre efficacité énergétique (solutions technologiques, réseaux, etc).

⇒ Pour fédérer les États membres autour d'objectifs communs, l'Europe doit se fixer des objectifs clairs et ambitieux. Nous proposons à titre d'exemple de retenir les 4 objectifs suivants :

- Sortir des bus et transports en commun diesel à horizon 2030 ;
- Doter toutes les autoroutes européennes de réseaux d'approvisionnement en hydrogène et de recharge électrique rapide d'ici 2025 ;
- Atteindre le seuil de 35 % d'électricité produite à partir d'énergies renouvelables en Europe d'ici 2030 ;
- Interdire 100 % des emballages plastiques non recyclables d'ici 2025.



Construire un partenariat privilégié avec l'Afrique

Bâtir une Europe puissante, c'est aussi lui donner les moyens de peser sur son environnement extérieur.

Les efforts consentis ces dernières années pour mettre en place une coordination en matière de politique étrangère ont buté sur la disparité de nos intérêts géopolitiques et sur nos individualismes nationaux. Il est d'ailleurs illusoire, a fortiori à 27, de parvenir à une réelle politique étrangère unifiée, capable d'intervenir sur tous les sujets internationaux, et cela n'est d'ailleurs pas souhaitable. La souveraineté de la France, c'est aussi l'indépendance de sa politique étrangère, et une dilution dans une « diplomatie européenne du plus petit commun dénominateur » n'aurait pas grand sens.

En revanche, une politique ambitieuse visant à établir un nouveau partenariat entre l'Europe et l'Afrique aurait, elle, beaucoup de sens.

L'Europe et l'Afrique ont destin lié et doivent écrire les pages de leur avenir ensemble.

Soit nous arrivons, avec les États et les peuples d'Afrique à bâtir un partenariat solide, fondé sur le développement économique et social, la consolidation de la démocratie et du respect des droits, la protection de l'environnement, l'éducation et la culture, et l'Afrique sera pour l'Europe une formidable opportunité de stabilité et de prospérité.

Soit nous nous détournons de l'Afrique et nous continuerons à subir les effets profondément déstabilisateurs, au sein même de nos sociétés européennes, des crises politiques, économiques, migratoires, sanitaires et environnementales qui frappent le continent africain depuis trop longtemps.

45 % des Africains ont moins de 14 ans. En 2050, le continent africain abritera 2,5 milliards d'habitants, soit un milliard de plus qu'aujourd'hui. Nous ne pouvons l'ignorer. **Si nous laissons l'Afrique, d'autres sauront en saisir les opportunités** comme ils le font déjà aujourd'hui : Américains, Chinois ou Turcs ont parfaitement saisi le potentiel considérable et les relais de croissance que représentent ce continent pour leurs économies.

Libres ! propose :

⇒ **L'Europe doit saisir l'opportunité de la renégociation des accords de Cotonou en 2020** pour poser les bases d'un nouveau partenariat Afrique-UE, d'égal à égal, basé sur le co-développement et décliné en accords bilatéraux (« Europe-Mali », « Europe-Sénégal », « Europe-Nigeria » etc). L'Afrique est diverse et multiple : l'Europe ne peut plus aborder ce continent de manière uniforme.

⇒ Avec l'appui des institutions financières internationales et du secteur privé, **l'UE et ses États membres devront établir des plans d'action concertés, pays par pays, centrés sur le développement des infrastructures d'eau, d'énergie, de transport, mais aussi des infrastructures numériques.** L'Europe est particulièrement bien placée, avec son expertise et notamment celle de ses entreprises, pour accompagner les États africains dans les évolutions extrêmement rapides qu'ils connaissent en termes d'urbanisation notamment.

⇒ **Les enjeux environnementaux et le respect des objectifs de développement durable** devront être au cœur de ces accords. C'est à la fois un impératif écologique et une opportunité de valoriser l'expertise européenne en la matière.

⇒ **Ces partenariats pays par pays devront également porter sur les questions d'immigration et de défense.** Les enjeux de développement économique ne sauraient être dissociés des enjeux de sécurité et des questions migratoires, dans le cadre d'accords « donnant/donnant ».

⇒ **L'Europe devra aussi mettre l'accent sur le développement des compétences via des partenariats universitaires et de formation et apprentissage.** Un véritable transfert de compétences en matière d'innovations pédagogiques doit être effectué entre l'Europe et l'Afrique.

⇒ **Un programme « Erasmus Afrique-Europe » basé sur la réciprocité** pourrait être mis en place. Dans leur écrasante majorité, les jeunes Européens ne connaissent pas l'Afrique et de tels programmes joueraient un rôle important dans le rapprochement des peuples africains et européens.

⇒ **Conforter les dispositifs européens d'aide humanitaire** en cas de crise climatique, famine ou conflits.

LES CAHIERS
Libres!

Patriotes et Européens

Pour une France forte dans une Europe puissante

.....

Groupe de travail Europe

Soyons libres !